



AGENZIA ITALIANA  
PER LA COOPERAZIONE  
ALLO SVILUPPO

Siège de DAKAR



AGENZIA ITALIANA  
PER LA COOPERAZIONE  
ALLO SVILUPPO



Siège de DAKAR




SÉNÉGAL, CAP-VERT, GAMBIE, GUINÉE, GUINÉE-BISSAU, MAÏ, MAURITANIE, SIERRA LEONE

Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS)

69, Rue Jacques Bugnion | BP 348 | CP 18524 Dakar, Sénégal

sd.dakar@aires.gov.it | ☎ +221 33 822 87 11

dakar.aics.gov.it

 CooperazioneItalianaSenegal  AICSDakar  aics\_dakar  AICS Cooperazione Dakar

**LA COOPÉRATION ITALIENNE  
POUR UN DÉVELOPPEMENT INCLUSIF**

Depuis plus de trente ans, la Coopération italienne soutient les efforts des pays de l'Afrique de l'Ouest visant la paix, l'éradication de toute forme de pauvreté et l'émancipation économique et sociale des couches les plus vulnérables, en prêtant une attention particulière aux femmes, aux jeunes et aux personnes en situation de handicap.

La présence du siège de Dakar de l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS) témoigne de l'importance que l'Italie continue à accorder au développement du Sénégal, pivot de la stabilité démocratique en Afrique de l'Ouest. Avec un mandat régional, le siège de Dakar de l'AICS est le centre des activités de programmation, de suivi et de coordination des initiatives qui intéressent le Sénégal, le Cap-Vert, la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Mali, la Mauritanie et la Sierra Leone.

Dans l'actuel contexte d'instabilité et de crise au niveau régional, l'engagement italien reflète une plus ample stratégie de la Coopération italienne en Afrique sub-saharienne de soutien à la consolidation des processus démocratiques et du bien-être socio-économique des populations.



Cet engagement se manifeste également par la décision de confirmer le Sénégal comme pays prioritaire d'intervention.

Dans ce dernier, les initiatives couvrant la période 2017-2020, en parfaite cohérence thématique avec celles des années précédentes, confirment comme prioritaires les trois secteurs d'intervention suivants: l'agriculture et le développement rural, le secteur privé et le développement humain avec une attention spécifique à l'éducation.

Les activités et les objectifs des programmes et projets de la Coopération italienne s'inscrivent dans les stratégies nationales de développement et de réduction de la pauvreté, dans une perspective d'appropriation. L'assistance et le soutien technique aux structures étatiques de la sous-région sont des éléments fondamentaux de l'action italienne, de même que la création de partenariats et d'alliances avec les agences internationales, les organisations de la société civile, les collectivités territoriales et les nouveaux acteurs de coopération que sont les associations de la diaspora et le secteur privé.





## AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL

La Coopération italienne en Afrique de l'Ouest est engagée depuis les années 80 dans les domaines de l'**agriculture**, du **développement rural** et de la **sécurité alimentaire**, étant donné l'importance du secteur primaire dans les économies des pays de la sous-région et le niveau de pauvreté très élevé en milieu rural. La spécificité du contexte environnemental des pays d'intervention, très fragile face aux changements climatiques et socio-économiques, a déterminé l'élaboration d'une stratégie visant à :

- contribuer à la sécurité alimentaire à travers l'intensification écologique de l'agriculture qui prend en compte une adaptation aux changements climatiques et une gestion durable des ressources naturelles ;
- soutenir les petits producteurs et leurs organisations dans la structuration des chaînes de valeur : dès la production jusqu'à la commercialisation, pour une agriculture rentable, équitable, créatrice d'emplois et d'opportunités, en particulier pour les jeunes et les femmes ;
- innover les techniques de production et de transformation de l'agroalimentaire à travers la recherche et le développement, tout en respectant l'environnement et en valorisant les connaissances locales.

Cette stratégie se déploie dans une optique de développement rural qui voit l'agriculture comme une composante en lien direct avec le renforcement des capacités locales, l'équité de genre, le support aux services sociaux et à la décentralisation. Les efforts sont concentrés sur le développement des zones rurales incluant leurs communautés, sur la valorisation des filières agricoles porteuses à savoir la riziculture, l'horticulture et la production des semences ainsi que sur la création d'exploitations agricoles mixtes.



## DÉVELOPPEMENT HUMAIN

Pour lutter contre la pauvreté, la Coopération italienne appuie les pays de l'Afrique de l'Ouest dans la promotion d'un **développement humain** durable à travers la promotion des droits fondamentaux, le renforcement de l'offre de services sociaux de base et l'autonomisation économique des jeunes et des femmes à travers une **approche inclusive** et participative en ligne avec les politiques nationales.

Composante fondamentale du développement humain, l'**éducation** est un des secteurs prioritaires de la Coopération italienne, qui accompagne les pays de la sous-région dans la création de systèmes éducatifs inclusifs.

Ainsi, elle contribue à l'amélioration de la qualité des apprentissages pour renforcer la scolarisation et le maintien des enfants dans le système scolaire, notamment les filles et les enfants en situation de handicap.

En outre, le genre représente un secteur transversal de l'AICS, qui, à travers une approche « **twin-track** », soutient d'un côté des initiatives spécifiques visant la promotion de l'égalité de genre, la lutte contre les violences et l'autonomisation socio-économique des femmes et, de l'autre côté, assure la prise en compte du genre dans toutes ses interventions.

Dans ce cadre, les actions de l'Italie se structurent autour de deux axes: au niveau politique, à travers l'appui aux institutions pour l'élaboration, l'adoption, le suivi et l'évaluation des politiques publiques, et au niveau opérationnel, grâce à la création de services d'assistance juridico-judiciaire, l'offre de formations et le renforcement des services socio-sanitaires territoriaux.



## SECTEUR PRIVÉ

Conformément aux domaines d'intervention prioritaires de l'AICS, la promotion du secteur privé sur la base des principes de libre concurrence, du respect des droits des travailleurs et de la protection de l'environnement, fait partie intégrante de la stratégie de développement de la Coopération italienne en Afrique de l'Ouest.

Les différentes initiatives visant à soutenir les activités entrepreneuriales des micros, petites et moyennes entreprises de la sous-région reposent sur la conviction que le secteur privé peut contribuer non seulement à une **croissance économique** durable, mais aussi à l'affirmation des principes démocratiques participatifs et à l'élimination des discriminations.

Les interventions de la Coopération italienne reposent sur un modèle qui prévoit les deux composantes essentielles suivantes :

- des **solutions financières adaptées** aux besoins spécifiques des micros, petites et moyennes entreprises (prêts à taux bonifiés, lignes de garantie, prises de participation, primes d'investissement, microcrédit, crédit-bail), promues en particulier par des groupes vulnérables (tels que les femmes et les jeunes) ;
- des **formations** axées sur la gestion efficace et durable des activités entrepreneuriales et sur la création d'une main-d'œuvre qualifiée.

Dans cette perspective, le renforcement du secteur privé et son implication dans les politiques de développement contribuent de manière concrète à la création d'emplois, à la promotion du rôle économique des femmes et à la lutte contre le chômage, l'une des principales causes de la migration irrégulière.



## MIGRATION

Conformément à l'Agenda 2030 et aux Objectifs de Développement Durable, le siège de l'AICS à Dakar considère que l'impact de la migration sur le développement des communautés d'origine est d'une importance fondamentale.

Par conséquent, l'engagement de l'AICS, à travers la réalisation d'interventions régionales adoptant une approche multidisciplinaire et multidimensionnelle, vise à atténuer les causes profondes de la migration irrégulière par l'implémentation d'actions spécifiques de **développement local**, de **création d'emplois** et de formation professionnelle, de **résilience** et de **protection** des catégories les plus vulnérables, de façon harmonisée avec les principaux bailleurs.

Les programmes sont accompagnés par des initiatives de communication et de sensibilisation visant à fournir une information correcte sur les risques liés à la migration irrégulière mais aussi sur les opportunités professionnelles au niveau local. De plus, un effort est fait pour déconstruire le mythe de la migration en tant qu'unique possibilité de succès, en valorisant des exemples de réussite locale.

Les partenaires institutionnels de la Coopération italienne dans les pays de la sous-région jouent un rôle fondamental dans ce processus, aux côtés de la société civile, des organisations internationales, des associations de la diaspora, des collectivités territoriales et du secteur privé.

L'intervention de l'AICS au Sénégal, en ligne avec les plans de développement nationaux, a récemment été renforcée par des initiatives financées à travers l'*European Union Emergency Trust Fund for Stability and addressing root causes of irregular migration and displaced persons in Africa (EUTF for Africa)*.